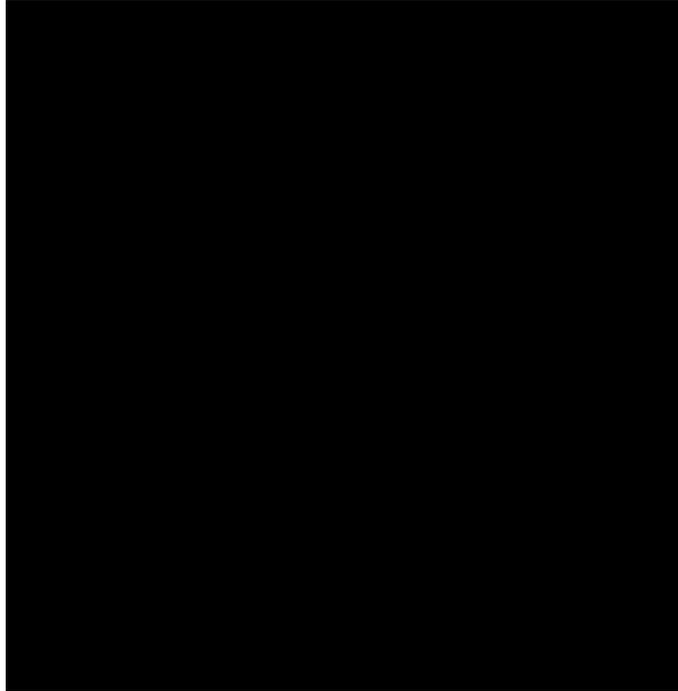


Les effets du régime climatique international anthropocentrique



En bref

En plus d'être désastreux sur les plans social et environnemental, l'anthropocentrisme est

- empiriquement inexact et théoriquement désastreux,
- pratiquement désastreux,
- logiquement incohérent,
- moralement répréhensible,
- contraire à une approche véritablement ouverte à l'expérience.

En large

Fox (1990, p. 18-19) expose **cinq principaux arguments** contre l'anthropocentrisme : il est empiriquement inexact et théoriquement désastreux, pratiquement désastreux, logiquement incohérent, moralement répréhensible et en asymétrie avec une approche véritablement ouverte à l'expérience.

Le premier type d'argument fait référence au **caractère empiriquement incorrect et désastreux de l'anthropocentrisme**. En effet, l'anthropocentrisme est empiriquement incorrect car il ne protège que les entités non humaines lorsqu'elles sont précieuses pour les humains. Cette considération repose sur l'hypothèse selon laquelle ceux-ci vivent au centre de l'univers et ne sont pas biologiquement liés à d'autres entités. Cependant, au fil des ans, les scientifiques ont découvert que ces hypothèses étaient erronées : les entités humaines ne vivent pas au centre de l'univers et ils n'ont pas été voulus par l'évolution cosmique. En outre, elles partagent de fortes similitudes avec les animaux aux niveaux psychologique, social et culturel et ne constituent pas le stade ultime de l'évolution. De plus, l'anthropocentrisme est désastreux car il ne peut conduire à l'atténuation des dommages environnementaux tels que le changement climatique qu'à très court terme. En effet, en ne s'attaquant pas aux préjugés environnementaux pour leur propre intérêt, l'anthropocentrisme ne parvient pas à atténuer la crise écologique à long terme (Fox, 1990).

Le deuxième argument renvoie à **l'échec pratique des considérations anthropocentriques ainsi qu'aux comportements qu'elles impliquent depuis quatre décennies**. En effet, l'anthropocentrisme sous-tend la conceptualisation des entités non humaines dans le régime climatique international. Le fait que le changement climatique ne ralentisse pas révèle que ce régime anthropocentrique n'a pas fonctionné (Fox, 1990). De plus, cette approche centrée sur les entités humaines produit l'idée selon laquelle les changements environnementaux sont minimes et inévitables dans la mesure où l'action humaine ne peut pas affecter le cours normal de l'évolution écologique. Il est vrai que de nombreux changements environnementaux semblent minimes en raison de l'impossibilité de les remarquer dans la courte durée d'une vie humaine.

Cependant, l'anthropocentrisme produit des constructions fausses, étroites et biaisées selon lesquelles les activités humaines n'ont pas ou peu d'impact sur les entités non humaines. De tels propos ont de forts effets sur la conceptualisation du changement climatique et du rôle des entités humaines dans celui-ci, celles-ci pensant à leur impact sur l'environnement en tant qu'individus plutôt qu'en tant qu'entités. Par conséquent, elles considèrent leur impact comme minime et le voient par rapport à leur environnement immédiat plutôt que par rapport au système terrestre vivant, ignorant ainsi qu'elles sont des facteurs de stress environnementaux (Lynch & Stretesky, 2014). Il en résulte **un scepticisme environnemental** et un déni de l'importance des dommages environnementaux (Kramer et Michalowski, 2012; White, 2008).

Enfin, l'anthropocentrisme a des **implications sociales importantes**. Ainsi, la priorité donnée au marché pour maximiser les profits mène au racisme, au patriarcat, à l'exploitation économique et à l'impérialisme tels que nous l'avons évoqué dans le chapitre précédemment en ce qui concerne les projets MDP. Le modèle marchand plutôt que le modèle équitable. Bien que normalement censés causé des impacts sociaux positifs, les projets MDP mènent à la colonisation du carbone, les pays du Sud étant uniquement des puits de carbone pour compenser les émissions des pays du Nord et les communautés locales trop souvent sous-payées. Le principe est simple, ce sont les pays qui ont le moins contribué au réchauffement climatique qui engendrent des revenus pour ceux qui ne veulent pas entreprendre des actions eux-mêmes (Bachram, 2004; Hasley et White, 1998; Lohmann, 2006).

Le troisième type d'argument fait référence à l'**incohérence logique** de l'anthropocentrisme car il n'est pas possible d'identifier des caractéristiques raisonnablement perceptibles et moralement pertinentes incluant toutes les entités humaines mais excluant tous les entités non humaines. Certains humains essaient de le faire en pensant identifier des traits spécifiques chez eux tels que la rationalité, la conscience de soi, le libre arbitre ou la capacité de communication. Cependant, une telle argumentation exclut non seulement les entités non humaines mais aussi certaines catégories d'humains telles que les idiots, les enfants et les séniles. Inversement, toute caractéristique raisonnablement perceptible et moralement pertinente qui inclut tous les êtres humains [...] inclura également beaucoup de non humains (Fox, 1990, p. 16).

Le quatrième type d'argument fait référence au **caractère moralement répréhensible des considérations anthropocentriques**. Même si les humains trouvaient une caractéristique raisonnablement perceptible et moralement pertinente qui inclut tous les humains mais exclut tous les non humains, les critères que l'humain accepterait pour considérer une entité digne de considération morale incluraient non seulement les humains mais aussi beaucoup d'entités non humaines (Fox, 1990).

Le cinquième type d'argument fait référence au fait que l'anthropocentrisme ne correspond pas à une approche véritablement ouverte à l'expérience. Si l'anthropocentrisme correspond parfois aux expériences humaines du monde, les perceptions fondées sur l'expérience sont cependant remises en question par les quatre autres types généraux d'arguments expliqués plus haut (Fox, 1990).

Les différentes considérations nous amènent à la conclusion suivante : l'anthropocentrisme/l'éco-centrisme joue sur les plans discursif et non-discursif. En d'autres termes, il s'agit **d'un discours qui produit un savoir ayant des effets sur le monde réel** : il oriente des politiques dans une direction particulière et influence également la manière dont chacun se positionne dans la crise écologique. En outre, les conséquences environnementales et sociales de politiques anthropocentriques sont dramatiques tant sur le plan théorique que pratique

: les entités non humaines se meurent emportant avec elles leurs habitants, humains et non humains, et ce, au bénéfice de quelques puissants.

Bibliographie

- Bachram, H. (2004). Climate fraud and carbon colonialism: the new trade in greenhouse gases. *Capitalism Nature Socialism*, 15(4), 5-20. <https://doi.org/10.1080/1045575042000287299>
- Fox, W. (1990). *Toward a Transpersonal Ecology. Developing New Foundations for Environmentalism* (A Resurgence Book). Delarington.
- Fox, W. (1994). Ecophilosophy and Science. *Environmentalist*, 14(3), 207–213. Consulté à l'adresse <http://link.springer.com/article/10.1007/BF01907140>
- Hasley, M., & White, R. (1998). Crime, Ecophilosophy and Environmental Harm. *Theoretical Criminology*, 2(3), 345-371. Consulté à l'adresse http://journals2.scholarsportal.info.proxy.bib.uottawa.ca/pdf/13624806/v02i0003/345_ceaeh.xml
- Kramer, R. C., & Michalowski, R. J. (2012). Is Global Warming a State-Corporate Crime? Dans R. White (Éd.), *Climate Change from a Criminological Perspective* (p. 71-88). New York, NY: Springer New York. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-3640-9_5
- Lohmann, L. (2006). Offsets: The Fossil Economy's New Era of Conflict. *Development Dialogue*, 48, 219-329.